

fier et évaluer nos programmes et constater les effets d'une plus grande centralisation. Plus important encore, il faut redonner ces pouvoirs au Parlement.

Pour atteindre certains de ces buts, on devrait d'abord donner suite à la recommandation de l'Auditeur général et nommer un contrôleur général. A ce propos, voici ce qu'a dit l'Auditeur général:

... permettre de jeter les bases essentielles d'un programme rationnel destiné à établir un contrôle efficace et à assurer une gestion équitable, judicieuse et avantageuse des deniers et des biens publics.

Deuxièmement, enrayer la tendance de plus en plus forte vers la centralisation. Si on le leur permet, les administrations locales peuvent fournir aux Canadiens des services très efficaces. Dans un pays aussi vaste et diversifié que le nôtre, les administrations locales peuvent fournir un éventail beaucoup plus large de services gouvernementaux.

● (1740)

En troisième lieu, et ce sera ma conclusion, il importe que le gouvernement envisage sérieusement la création d'un organisme efficace d'examen des programmes, qui serait chargé d'évaluer de façon indépendante tous les programmes entraînant des dépenses publiques. A mon avis, c'est un organisme indépendant—et j'insiste sur le terme indépendant—qui devrait évaluer ces programmes au début de leur application, peut-être au cours de la deuxième année. Il faudrait évaluer en permanence l'efficacité et les coûts des programmes établis et effectuer des analyses coûts-rendements pour assurer aux Canadiens que leur argent est convenablement utilisé.

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je voudrais premièrement remercier l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert) d'avoir bien voulu proposer la motion qui est présentement à l'étude et qui est d'une importance extraordinaire, si l'on tient compte de la situation financière qui existe actuellement au Canada.

A plusieurs reprises les créditistes sont revenus sur le même sujet à la Chambre, car il est pour nous d'une importance primordiale, comme pour toute l'économie en général, surtout lorsqu'on analyse la situation financière des divers corps publics, sans vouloir trop en mentionner aujourd'hui, car le temps manque.

J'ai actuellement en tête le problème financier de certaines municipalités de ma circonscription, de certaines villes environnantes. La semaine dernière, j'ai vu dans ma circonscription un conseil municipal démissionner en bloc, car il doit faire face à une situation financière difficile. Il a transféré son problème au gouvernement provincial. Dans cette municipalité, actuellement, plus de 46 p. 100 du budget de la municipalité doit servir à payer les intérêts sur la dette municipale.

Il y a également la ville de Saint-Hubert, près de Montréal, dont le budget municipal est grevé de plus de 58 p. 100 pour payer les intérêts sur la dette publique. Nous pourrions continuer, monsieur le président, à faire l'énumération de la situation financière de toutes les municipalités à peu près au Québec.

Avant d'aller plus loin dans mes remarques, je voudrais parler également de la position du nouveau gouvernement du Québec face au problème municipal. On ne connaît pas encore la solution qu'ils auront à offrir, mais au moins ils ont émis, au lendemain des élections ou quelques jours après, l'idée de

Dettes gouvernementales

vouloir administrer les municipalités et les villes par des octrois discrétionnaires. Ou c'était le gouvernement qui décidait d'accorder une subvention à une ville plutôt qu'à une autre, sans tenir toutes les municipalités sur le même pied. Il en résulte que depuis les dix dernières années, les municipalités ont été placées devant une situation anormale les unes par rapport aux autres. Nous avons vu des municipalités, par exemple, qui n'avaient qu'une population de 15,000 habitants recevoir des \$100,000 en subventions du gouvernement provincial. Nous en avons vu d'autres qui avaient une population de 50,000 ou 60,000 habitants et qui ne recevaient rien du gouvernement provincial, à cause de la politique discrétionnaire de l'ancien gouvernement libéral du Québec. Alors, j'ai hâte de voir le jour où au gouvernement provincial comme au gouvernement fédéral nous pourrions avoir une politique monétaire où les municipalités, les villes et les commissions scolaires pourront savoir où elles vont, sur quelles sortes d'aide financière elles pourront compter dans deux ans, cinq ans ou dix ans. Actuellement, toutes les municipalités du Québec vont à l'aveuglette, et c'est ce qui fait que beaucoup de nos conseils municipaux s'arrachent les cheveux devant la situation financière à laquelle ils doivent faire face.

Monsieur le président, la motion à l'étude aujourd'hui propose une réforme monétaire. Nous demandons au gouvernement d'émettre des crédits nouveaux par l'intermédiaire de la Banque du Canada, et de cesser de faire créer les crédits publics par des intérêts privés ou par des intermédiaires, nommément les banques.

[Traduction]

Financer les entreprises publiques avec les fonds publics (c'est-à-dire avec les nouveaux crédits que le gouvernement fournit par l'intermédiaire de la Banque du Canada, octroyés comme prêts gratuits pour de tels projets); financer les entreprises privées à même les fonds privés (c'est-à-dire avec l'épargne des citoyens).

... nous avons une économie mixte fondée sur les entreprises publiques et privées et ... qui ne devraient pas être financées de la même manière ...

Le gouvernement a adopté une pratique incroyablement stupide et totalement inutile qui consiste à emprunter l'argent des Canadiens avec intérêt. Ainsi, les contribuables sont contraints de verser chaque année en intérêts quelque cinq milliards de dollars, en retour de quoi ils ne reçoivent virtuellement rien. Ces énormes montants d'intérêts non gagnés, qui ne représentent pas la production de nouveaux biens ou la prestation de nouveaux services, sont l'une des principales raisons de l'inflation actuelle et ils sont aussi en grande partie la cause des impôts exorbitants que nous devons verser.

En finançant les projets publics avec des fonds privés (c'est-à-dire avec l'argent emprunté aux prêteurs privés avec intérêt) le gouvernement accentue doublement l'inflation. Non seulement on gonfle ainsi la masse monétaire de façon démesurée mais on provoque aussi une baisse importante de la production. Le gouvernement déclare à ceux que l'on incite à acheter des obligations d'État productives d'intérêts: «A quoi bon investir votre argent dans les entreprises privées? Prêtez-le-nous et nous vous garantirons un taux d'intérêt élevé, sans que vous ayez à travailler, sans que vous ayez à prendre des risques. Ce sont ceux qui produisent qui seront imposés afin que l'on vous verse ces intérêts non gagnés». Combien de temps encore permettra-t-on aux prêteurs privés de saboter ainsi notre système qui vise à encourager et à récompenser les initiatives dans l'entreprise privée?

[Français]

Monsieur le président, à l'heure actuelle des milliards de dollars sont investis dans le secteur public. Les milliards de dollars proviennent de l'épargne des Canadiens et sont créés d'un trait de plume par les obligations d'épargne des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ainsi que par les commissions scolaires. Les milliards de dollars investis dans la construction de routes, de ponts, d'écoles et d'hôpitaux sont improductifs. La formule de financement du secteur public